



Ville d'Ath
Val de Dendre

Département du Développement territorial
Aménagement du Territoire - Urbanisme
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80
F. 068 68 10 89
urba@ath.be - www.ath.be

ANNEXE 26

URBANISME



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le terrain concerné est situé Chaussée de Mons, 308 à 7800 Ath, et cadastré 1e division, section C n°358/6R. Le projet vise à transformer une habitation en entrepôt, et présente les caractéristiques d'enquête suivantes :

D.IV.6 et suivants : dérogation au plan de secteur (zone verte et de plan d'eau).

L'enquête publique est réalisée en vertu du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être examiné durant la période d'enquête à l'Administration communale, Service Urbanisme, Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath:

- du lundi au jeudi de 08h à 12h et de 13h à 16h et vendredi de 8h à 14h (non stop);
- le mardi jusque 20h (un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mr Bataille, Service urbanisme, téléphone : 068/68 10 80, mail : urba@ath.be).

Des explications peuvent également être obtenues par téléphone ou par courriel à l'adresse urba@ath.be.

Une partie du dossier peut être consultée via le site www.ath.be

L'enquête publique est ouverte le 15/05/2024 et clôturée le 29/05/2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Ath, Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urba@ath.be
- remises au Service urbanisme dont le bureau se trouve au centre administratif.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : BC202400088. A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou avant le 29 mai 2024 à l'Administration communale, service urbanisme, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Monsieur Bataille dont le bureau se trouve au service urbanisme.

Ath, le 08/05/2024

Le Directeur général

Bruno BOËL

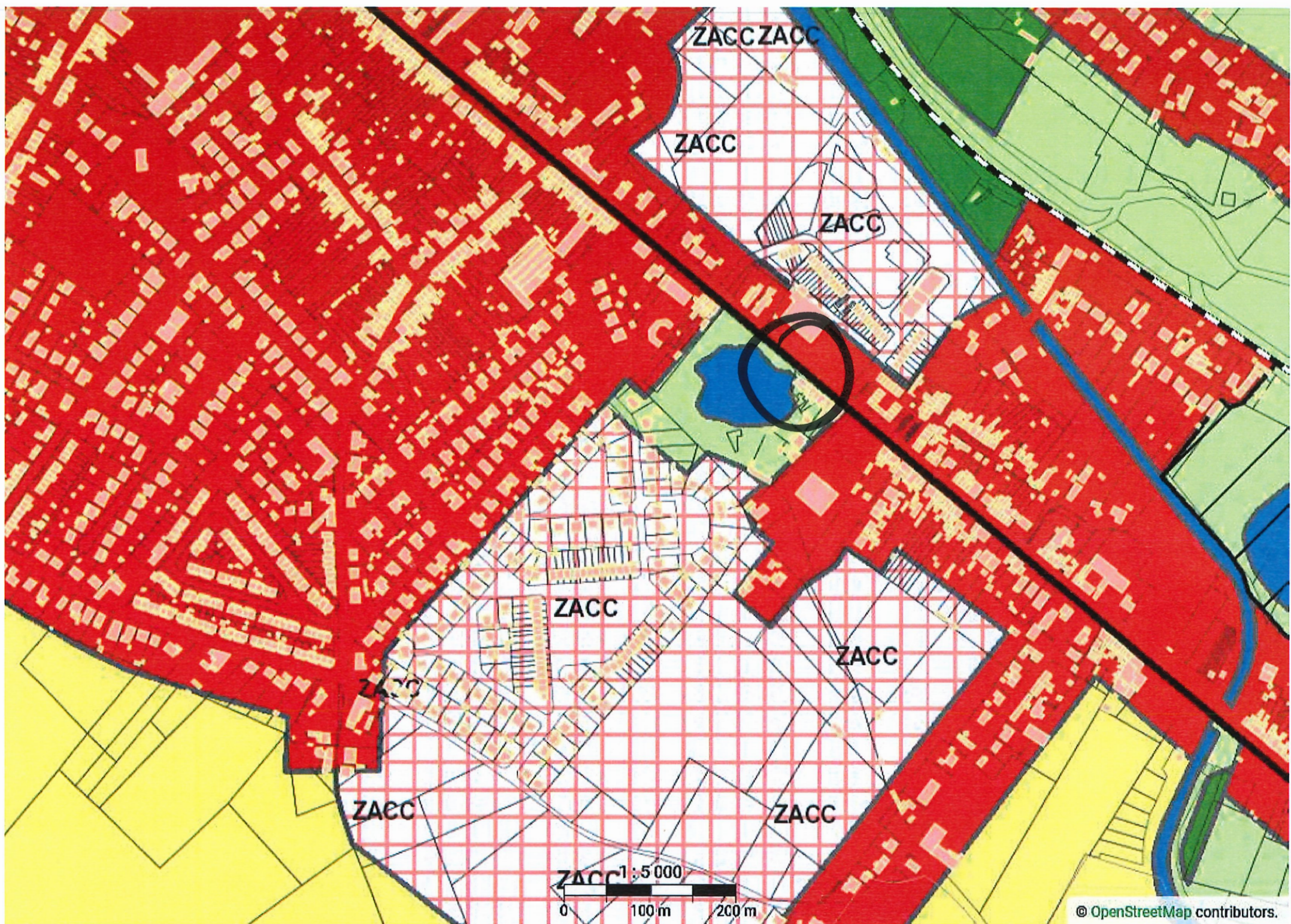
Le Bourgmestre

Bruno LEFEBVRE



Wallonie





VJE 2021

Google Maps 323 N56

Ath, Région Wallonne
Google Street View
oct. 2021 Voir plus de dates



Date de l'image : oct. 2021 © 2024 Google



